

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de
l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT:

Un an.....\$1 00
Six mois.....50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annances 10 cents la ligne,
1ère insertion. 2 cents la ligne,
les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent
être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH DECEMBRE 10 1896

L'ELECTION CONTESTEE

Comme nos lecteurs le sa-
vent déjà, l'élection de M. Ed-
ward Hackett, le député de
Prince Ouest, est contestée, et
pas moins de cinquante accusa-
tions, les unes pour corruption,
les autres pour intimidation,
etc. etc. sont formulées
contre lui. Le pétitionnaire est
un William Sharp Larkin d'Al-
berton, qui, comme de raison,
n'est qu'un instrument dont se
sert le véritable persécuteur
qui est trop lâche pour agir
lui-même, et qui se tient der-
rière le rideau en attendant le
résultat de la sale besogne qu'il
a imposée à son substitut.
Quoi que l'on puisse dire de la
contestation d'une élection dans
des circonstances ordinaires,
nous croyons que, à part quel-
ques esprit étroits, vindicatifs
et mis par des sentiments vils
et bas, tous s'accorderont à dire
que la contestation en question
est tout à fait déplacée. Le li-
béral le plus chaud que nous
ayons dans Prince Ouest ad-
mettra aisément que jamais
une élection n'a eu lieu d'une
manière plus honorable que
celle qui a eu pour résultat d'é-
lire M. Hackett le 23 juin der-
nier.

La majorité de l'électorat est
catholique dans Prince Ouest
et quoique plusieurs catholi-
ques trompés par les promesses
de leurs chefs libéraux sur la
question des écoles, ne les
aient pas abandonnés, cepen-
dant un grand nombre d'élec-
teurs qui avait auparavant voté
du côté libéral, écoutant la
voix de leur conscience et les
conseils de leur église ont ré-
fusé de sacrifier le devoir à
l'esprit de parti et ont par con-
séquent voté pour le candidat
conservateur. Comme nous le
disions la semaine dernière, en
face des négociations qui ont
eu lieu entre Laurier et Green-
way, la ligne de conduite de
ces électeurs est amplement
justifiée.

On ose dire que la question
des écoles est réglée, mais aus-
si longtemps que régnera la
justice—et la justice est éter-
nelle—aussi longtemps qu'il y
aura des honnêtes gens, ce hon-
teux compromis ne saurait
être désigné sous d'autre nom
que celui de perfidie et de me-
meurera une tache ineffaçable
empreinte au front de ceux qui
en sont les auteurs. Il faut
être descendu bien bas, après
avoir si honteusement trompé
les catholiques de Prince Ouest
au temps des élections pour
venir maintenant demander
aux électeurs de s'humilier au
point de prêter leur concours
pour déplacer un homme qui a
honorablement remporté la
victoire. Pour satisfaire leur
haine effrénée, les soi-disant
chefs libéraux de ce collège é-
lectoral ne se font aucun scrupule
d'incriminer nos prêtres

pour avoir agi en conformité à
la mission qu'ils avaient à
remplir—de voir à ce que ceux
qui sont confiés à leurs soins
fussent renseignés sur le de-
voir qu'ils avaient à remplir,
d'agir selon leur conscience et
d'une manière conforme aux
enseignements de leur église
touchant la question dont il
s'agissait et en obéissance à la
voix du chef de l'église et des
évêques. Non seulement c'est
un crime de traîner les prêtres
et leurs enseignements sur ce
sujet devant les tribunaux ci-
vils, mais c'est encore une
honte dont un collège électoral
catholique comme celui de
Prince Ouest ne se relèvera
pas de sitôt. C'est une flétris-
sure qui restera attachée au
front de ceux qui s'en sont
rendus coupables. C'est une
infamie qui demeurera, et dont
le cours des temps se vengera.
Si nous sommes absolument
obligés de différer dans les
choses politiques, assurément
nos libéraux catholiques ne
sont pas encore descendus si
bas que de se permettre de
servir d'outils à ceux qui sont
tellement dénués de honte
que de ne se faire aucun scrupule
de faire un trafic des noms
et des choses sacrés, dans les
cours publiques, en présence
de personnes qui sont ignorantes
de la signification de ces
titres et qui sont préjugés con-
tre leur usage. C'est la plus
grande des hontes! Comme
organe catholique nous protes-
tons de toutes nos forces contre
une telle infamie. Quelque
soit le résultat de la cause en
question, ceux qui en sont res-
ponsables en souffriront.

LEON X111

L'AUTORITE DE SA PAROLE
INFALLIBLE

Nos capitulaires, nos lâcheurs
sont assez hypocrites pour faire
encore, après leur trahison, pro-
fession de respect et de sou-
mission envers la doctrine de
l'Eglise. Ils voudraient tromper
encore une fois les catholiques
en les aveuglant, en leur fai-
sant croire que leur conduite
est conforme aux enseignements
du Saint-Siège.

CETTE DOCTRINE, CES ENSEI-
GNEMENTS LES CONDAMNENT
COMME LE PROUVENT LES QUELQUES
EXTRAITS CI-DESSOUS DES ENCYCLIQUES
DE LEON X111—LE MONDE.

(Encyclique "Nobilissima
Gallorum gens", 8 février 1884)
CONTRE L'ECOLE MIXTE
OU NEUTRE

"Il importe souverainement
que les enfants nés de parents
chrétiens soient de bonne heure
instruits des préceptes de la foi,
et que l'instruction religieuse
s'unisse à l'éducation, par la
quelle on a coutume de pré-
parer l'homme et de le former
dans le premier âge. Séparer
l'une de l'autre, c'est vouloir
en réalité, que, lorsqu'il s'agit
des devoirs envers Dieu, l'en-
fance reste neutre; système
mensonger, système pardessus
tout désastreux dans un âge
aussi tendre, puisqu'il ouvre,
dans les âmes, la porte de l'a-
théisme et la ferme à la reli-
gion. Il faut absolument que
les pères et mères dignes de
ce nom veillent à ce que leurs
enfants, parvenus à l'âge d'ap-
prendre, reçoivent l'enseigne-
ment religieux, et ne rencontrent
dans l'école rien qui blesse
la foi ou la pureté des mœurs.
Cette sollicitude pour l'éduca-
tion de leurs enfants, c'est la
foi divine, de concert avec la
loi naturelle, qui l'impose aux
parents; et rien ne saurait les
en dispenser. L'Eglise gar-
dienne et vengeresse de l'inté-
grité de la foi, et qui en vertu
de la mission qu'elle a reçue de
Dieu, son auteur, doit appeler
à la vérité chrétienne toutes
les nations et surveiller avec

soin les enseignements donnés
à la jeunesse placée sous son
autorité, l'Eglise a toujours
condamné ouvertement les éco-
les appelées "mixtes" ou "neu-
tres", et a maintes fois averti
les pères de famille, afin que,
sur ce point si important, ils
demeurassent toujours vigi-
lants, toujours sur leurs gar-
des. Obéir ici à l'Eglise, c'est
faire œuvre d'intérêt social, et
pourtout excellentement au salut
commun.

RAPPORTS ENTRE L'AU-
TORITE SPIRITUELLE
ET L'AUTORITE
TEMPORELLE

"Toutes les fois qu'il s'agit
de régler ce qui, à des titres di-
vers et pour des motifs divers
aussi, intéresse les deux pou-
voirs, le bien public demande
et exige qu'un accord s'établisse
entre eux. Que cet accord vien-
ne à disparaître, aussitôt se
produit une sorte d'inquiétude
et d'instabilité qui ne peut se
concilier avec la sécurité de
l'Eglise, ni avec celle de l'Etat
et voilà pourquoi, lorsqu'un
ordre de choses a été publique-
ment établi au moyen de con-
ventions entre la puissance ec-
clésiastique et la puissance ci-
vile, l'intérêt public, non
moins que l'équité, exige que
l'accord demeure entier; car si
des deux côtés on se rend de
mutuels services, des deux côtés
aussi en recueille le bénéfice de
cette entente réciproque".

INSTRUCTIONS AUX
EVEQUES

"Continuez donc à remplir
avec prudence et fermeté les
devoirs de l'épiscopat, à ensei-
gner les préceptes de la doctrine
céleste et à indiquer à votre
peuple, en ces temps si trou-
blés, la voie qu'il doit suivre.
Il est nécessaire que vous ayez
tous les mêmes vues et les
mêmes desseins; et là où l'inté-
rêt est commun, unanime aussi
doit être la manière d'agir.

VEILLEZ A CE QU'IL Y AIT
PAR-
TOUT DES ECOLES OÙ LES ENFANTS
SOIENT AVEC LE PLUS GRAND SOIN
INSTRUITS DES VÉRITÉS SAINTES
ET DES DEVOIRS ENVERS DIEU, OÙ ILS
APPRENNENT À CONNAÎTRE PAR-
FAITEMENT L'EGLISE, À ÉCOUTER
SES ENSEIGNEMENTS ET À SE PER-
SUADER QU'IL FAUT ÊTRE PRÊT À
SOUFFRIR POUR SA CAUSE".

SOUSSION DES PRE-
TRES AUX EVE-
QUES

"Que l'autorité des évêques
soit sacrée pour les prêtres et
qu'ils sachent bien que le mi-
nistère sacerdotal, s'il n'est
exercé sous la direction des
évêques, ne sera ni saint, ni
pleinement utile, ni honoré.

AUX JOURNALISTES
CATHOLIQUES

"Que les écrivains s'épar-
gnerent aucun effort pour conser-
ver en toutes choses cette con-
corde des esprits; que chacun
préfère l'intérêt de tous à son
propre avantage; qu'ils sou-
tiennent les œuvres commen-
cées pour le bien commun;
que leur règle soit de se sou-
mettre avec piété filiale aux
évêques que l'Esprit-Saint a
posés pour régir l'Eglise de
Dieu; qu'ils respectent leur
autorité, et qu'ils n'entrepren-
nent rien sans leur volonté: car
dans les combats pour la reli-
gion, ils sont les chefs qu'il
faut suivre".

(Encyclique "Humanum
Genus" 20 avril 1884)
LA FRANC-MACONNERIE
ET L'EDUCATION

La secte concentre aussi
toutes ses énergies et tous ses
efforts pour s'emparer de l'édu-
cation de la jeunesse. Les
franc-maçons espèrent qu'ils
pourront aisément former d'ap-
près leurs idées cet
àge si tendre, et en plier la flexibilité dans le
sens qu'ils voudront, rien ne

devant être plus efficace pour
préparer à la société civile une
race de citoyens telle qu'ils
rêvent de la lui donner.

C'est pour cela que dans l'édu-
cation et dans l'instruction des
enfants, il ne veulent tolérer
les ministres de l'Eglise, ni
comme surveillants, ni comme
professeurs. Déjà, dans plu-
sieurs pays, ils ont réussi à
faire confier exclusivement à
des laïques l'éducation de la
jeunesse, aussi bien qu'à pro-
scrire totalement de l'enseigne-
ment de la morale les grands et
saints devoirs qui unissent
l'homme à Dieu."

CATHOLIQUES AVANT
TOUT

(Encyclique "Sapientia
Christianæ", 10 janvier 1890).
"Aimer les deux parties, cel-
les de la terre et celle du ciel,
mais de telle façon que l'amour
de la partie céleste l'emporte
sur l'amour de la première et
que jamais les lois humaines
ne passent avant la loi de Dieu,
tel est le devoir essentiel des
chrétiens, d'où sortent, comme
de leur source, tous les autres
devoirs."

NECROLOGIE

Grand Dieu, votre main re-
clame

Les dons que j'en ai reçus,
Elle vient couper la trame
Des jours qu'elle m'a tissus.
Mon dernier soleil se lève,
Et votre souffle m'enlève
De la terre des vivants
Comme la feuille séchée,
Qui de sa tige arrachée
Devient le jouet des vents.

J. B. Rousseau.

Il faut mourir, il faut mou-
rir;
De ce monde il nous faut sortir;
Le triste arrêt en est porté,
Il faut qu'il soit exécuté.

Le premier décembre, au
village St. Joseph, Tignish,
Dame Judith Richard, épouse
de M. Michel Chaisson, munie
des secours de notre sainte
religion, rendait son âme à
Dieu à l'âge de soixante ans.
Quelques jours seulement de
maladie avait suffi pour l'en-
lever à l'affection et l'amour de
ceux dont elle était chérie sur
la terre. Tous les membres de
sa famille étaient à son chevet
au moment suprême, à l'excepti-
on d'une seule, Mme. Hickey,
Indian River, qui n'avait pu se
rendre à temps pour dire un
éternel adieu à sa chère mère.
A son arrivée au lieu d'être ac-
cueilli par les paroles ou les
regards ou même un signe de
cette mère qu'elle aimait tant,
elle eut le chagrin inouï de ne
contempler qu'un corps froid
et inanimé, d'imprimer des
baisers sur un visage sans vie
et de lui adresser des paroles
qui restaient sans réponse.

Les funérailles ont eu lieu à
l'église de Tignish au milieu
d'un concours considérable de
parents et d'amis qui, en dépit
de l'état des chemins et des ri-
gueurs de la température, ten-
naient à montrer combien ils
estimaient la regrettée défunte.
Le service a été chanté par
l'abbé Chaisson, curé de Pal-
mer Road et l'absoute a été
prononcée par le curé de la pa-
roisse. Les notes plaintives et
tristes du Libera venaient à
peine de s'éteindre que le cor-
tage funèbre s'est mis en mar-
che pour le cimetière, précédé
de la croix et du chœur. Le cer-
cueil était porté par MM. Rufin
Buote, Rufin Richard, Jérôme
Chaisson, Amable Chaisson,
Jean Martin, tous neveux de la
défunte, et Jean Blanchard.
Après le chant de notre mère
la Sainte Eglise nous rappelan-
t que "ceux qui croient en Celui
qui est la résurrection et la vie
vivent même après leur
mort" la dépouille mortelle, de
celle qui était aimée sur la
terre, fut confiée à cette même

terre pour y attendre la résur-
rection générale.

Celle dont nous déplorons le
départ de parmi nous, laisse
pour pleurer sur sa tombe un
époux et trois filles, ainsi qu'un
fils adoptif. Elle était mem-
bre du Grand Rosaire, de la
Société du Sacré Cœur et
de celle de la Ste Famille.
Nous offrons nos condoléances
à la famille éplorée.

R. I. P.

J. E. WYATT,

SUCCESEUR DE HODGSON & WYATT
AVOCAT, NOTAIRE, ETC
Solliciteur pour les Nova
Scotia et Summerside Bank
— ARGENT A PRETER. —
Bureau: Au dessous du Clif-
ton House.
SUMMERSIDE

Public Notice

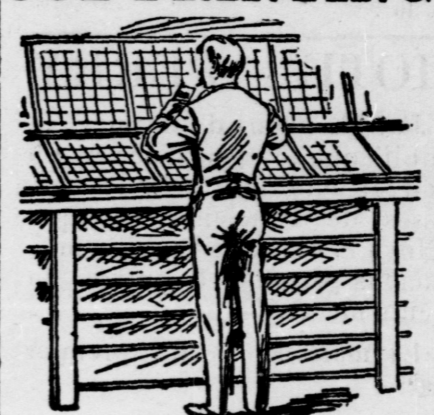
I hereby give notice that all
parties indebted to me must
without further notice settle
their accounts otherwise my
books will be placed in the
hands of a lawyer for collec-
tion.

J. H. Cunningham
Alberton
Sept 12th 1896.—3m

AVIS

J'ai besoin de volailles,—
Oies, Dindes, Poulets etc. pour
lesquels je paierai le plus haut
prix en argent. Aussi, Anguil-
les, Eperlans,—Venez me voir
JEROME J. BUOTE
Little Tignish 5 Nov. 1896.

JOB PRINTING



Why pay such high prices for
Job Printing, when you
can get nice printing
done here at prices
within the
reach of
all
L'IMPARTIAL OFFICE

MUSIC

Miss L. Hackett will open a
class for Piano and Organ in-
struction and the Theory of
Music.
Lessons given at pupils'
homes if required—Terms
low.
Tignish, Nov. 3 rd 1896.
3m

Public Notice.

As I am about closing my
business in Tignish I hereby
give notice to all those who are
indebted to me either by Notes
of Hands or accounts to settle
their respective accounts before
December 15th 1896; other-
wise legal proceedings will be
taken to collect same.
Joseph B. Poirier.
Tignish Sept 5th 1896.—6m
Sales for 1895 -168,327 Boxes

Our Native Herbs

—The Great—
BLOOD PURIFIER
—AND—
LIVER REGULATOR
200 days' Treatment for 1.25
Composed of
Herbs, Barks and Roots.
And will Positively Cure all
Diseases arising
FROM IMPURE BLOOD
Each Box of "Our Native
Herbs" contains a printed guar-
antee to cure all of the above
Diseases or the Money will be
refunded
Sold only by
NEIL MCKINNON
Box 286
Summ side, P. E. I., Can

THE ADDER Will add any number
of columns of figures. Price, \$5.
E. R. BEACH, 11 WILLIAM
STREET, NEW YORK

WANTED—SEVERAL FAITH-
ful men or women to travel for
responsible established house in (here
insert name of your state, Salary \$780
payable 15 dollars weekly and expenses.
Position permanent. Reference. En-
close self addressed stamped envelope,
The National, Star Building, Chicago.

DO YOU Need Wall Paper? Call in
and see our samples. The prettiest ever
shown in this town—L'IMPARTIAL

LARGE And varied assortment of
Border, from 9 inches to 21 inches wide
The price just right—L'IMPARTIAL

DO YOU Contemplate beautifying
your home? Yes? Well you need artise
to wait—ad ceiling paper with beautifu
harmonizing border—L'IMPARTIAL

POOR PAPE: On yours walls kills
the off et of the furniture. We have
the most artistic paper and borders to
be found in this province—L'IMPARTIAL

JOB PRINTING POSTPAID. Best of
work. Prices low. No ads. on back. 100
either Envelopes, Note Heads, State-
ments, Bill Heads or Business Cards,
35 cents. 25 assorted Envelopes, 10 cts
Send copy to W. G. BALLOU, Print
Columbus, Neb.

Pillow Sham HOLDERS, NICKEL
PLATED. Set complete with
screws. Postage paid by mail; and
agents terms 15 cts 2 set 25c
NOVELTY Co., Box 6, DEEP RIVER,
CONN.

FIVE CENTS, stamps will bring
you a big package of interesting
reading matter. 10 cents will pay
for a larger package. Address—
L'IMPARTIAL, TIGNISH, P. E. I.

TEN CENTS, stamps, will pay for
a brass tube of indelible ink
Mark your linen. Address—
L'IMPARTIAL, TIGNISH P. E. I.

ETIENNE RICHARD
CORDONNIER

Je suis maintenant installé
dans ma nouvelle bâtisse, pre-
mière rue au sud de l'église,
où j'invite spécialement mes
amis à venir me voir.
J'ai en main, cuir, semelle,
etc. et suis prêt à servir le pub-
lic à prix réduits—Réparages
de toutes sortes. Venez me
voir.

Stanislaus Buote.

Marchand Général et Négociant
de Poisson, Produits etc.
Paie le plus haut prix pour
l'avoine, l'anguille, l'éperlan,
etc., etc.
Vend aux prix les plus ré-
duits pour paiement comptant.
North Rustico.
16 Jan '96

You May Buy

a watch or article of jewelry at
a less price than we can supply
you, but the

is are they as good, and then
having ordered and paid the
duty it is not always easy to
return and exchange—Not so
with us as it's only a short dis-
tance to Charlottetown if your
order is not exactly as you
wish. And mail orders to us
can be answered the same day
received.
E. W. TAYLOR
CAMERON BLOCK.
Ch'Town.

Your Stomach
Distresses You

after eating a hearty meal, and the
result is a chronic case of Indige-
tion, Sour Stomach, Heartburn,
Dyspepsia, or a bilious attack.
RIPANS TABULES
Promote Digestion, Regulate the
Stomach, Liver and Bowels, Purify
the Blood, and are a Positive Cure for
Constipation, Sick Headaches, Bil-
iousness, and all other Diseases arising
from a disordered condition of the Liver and
Stomach. They act gently yet promptly, and
perfect digestion follows their use.
Ripans Tablets take the place of an Entire
Meal in Children, the Sick, and
should be kept for use in
every family.
Price, 50 Cents a box. At
Druggists, or by mail,
RIPANS CHEMICAL CO.
10 SPRUCE ST., NEW YORK.

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS,
COPYRIGHTS.
CAN I OBTAIN A PATENT? For
prompt, sure and an honest opinion, write to
MUNN & CO., who have, and nearly fifty years
experience in the patent business. Communications
strictly confidential. A Free Booklet of the
laws concerning Patents and how to ob-
tain them sent free. Also a catalogue of mechani-
cal and scientific books sent free.
Patents taken through Munn & Co. receive
special notice in the Scientific American, and
are brought ready before the public with-
out cost to the inventor. This splendid paper
circulation of any scientific work in the
world. \$3 a year. Sample copies sent free.
Building Edition, monthly, \$2.00 a year. Single
copies, 25 cents. Every number contains beau-
tiful plates, in colors, and photographs of new
most designs and secure contracts. Address
MUNN & CO., NEW YORK, 367 BROADWAY